

L'UDES prône une planification écologique avec l'ESS au cœur des projets de transition

L'UDES a participé au CNR « Climat et biodiversité » ce 21 octobre 2022 et y a rappelé sa position sur le sujet, en faveur d'une planification préventive au cœur de laquelle les acteurs de l'ESS doivent être les points d'appui.

La loi Climat et résilience a donné un cadre aux entreprises, contribuant à développer le dialogue social et la gestion des parcours, des emplois et des compétences sur ces sujets. De son côté, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, accompagne ses adhérents sur tous les volets de la "fonction employeur", y compris la responsabilité environnementale.

« L'UDES considère qu'il est essentiel et urgent pour l'avenir de notre économie et de notre société que le Gouvernement mette en place une planification écologique au cœur de laquelle les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent avoir une place centrale », déclare Hugues Vidor, président de l'UDES.

Au sein de l'économie sociale et solidaire, de nombreux acteurs agissent en effet et depuis longtemps déjà en faveur de la transition environnementale. Ils méritent d'être de véritables appuis et exemples inspirants dans les projets de transitions à venir. Citons parmi le vivier d'associations et de coopératives dont l'activité est centrée sur ces questions environnementales : les recycleries et ressourceries, Biocoop, Enercoop, Mobicoop, Railcoop, ...

Des propositions d'actions à mettre en œuvre rapidement

Trois grands axes sont proposés par l'UDES pour anticiper et faire face aux changements :

- 1. Mobiliser et accompagner les filières économiques :**
 - en accélérant la formation des employeurs sur le sujet ;
 - en encourageant et en soutenant l'économie circulaire, les projets innovants et d'accompagnement des TPE/PME ;
 - en cartographiant les besoins et les bonnes pratiques ;
 - en mettant en place une prime incitative à la transition.
- 2. Outiller les entreprises françaises pour qu'elles mesurent** les impacts environnementaux de leurs activités, qu'elles en prennent conscience (bilan carbone) et qu'elles mettent en place des mesures correctives.
Au niveau européen : créer un référentiel de mesure de l'impact social et écologique.
- 3. Mettre en place un plan de formation des salariés à la transition écologique.** Ceci après avoir **évalué les impacts sur les compétences** qui doivent prioritairement muter à l'horizon 2030, notamment en développant les Edec (engagement de développement de l'emploi et des compétences).

L'UDES engagée depuis 2021 sur le volet environnemental

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire réfléchit et s'investit concrètement dans l'accompagnement de ses adhérents et de leurs entreprises, au travers de deux initiatives, déployées à l'échelle nationale et déclinée dans les régions :

- « **L'Appel des employeurs engagés** » signé en décembre 2021 par l'ensemble des adhérents de l'UDES, comprend un volet d'engagement sur l'impact environnemental des activités des structures de l'économie sociale et solidaire.
Les actions d'information, de communication et de sensibilisation laissent la place désormais à des ateliers de retours d'expérience et à des parcours de formation adaptés aux besoins exprimés par les adhérents.
- En parallèle, a été lancé le **projet Objectif Transitions 2025**, qui vise à outiller les employeurs et les différents secteurs d'activités de l'ESS pour faire évoluer leurs modèles en prenant en compte les objectifs de transition écologique fixés par l'Etat. Il s'organise autour de trois objectifs qui se concrétiseront dès le début de l'année 2023 :
 1. Renforcer la capacité des structures de l'ESS à adapter leurs modèles aux impératifs de la transition écologique : des "**Rencontres employeurs**" sont programmées dans six régions avec des formations associées.
 2. Outiller les employeurs de l'ESS pour leur permettre d'évaluer l'impact social et environnemental de leurs activités : un **calculateur carbone** sera intégré à la plateforme Valor'ess de mesure de l'impact social.
 3. Améliorer l'offre de formation professionnelle continue dans l'ESS sur les dimensions relatives à la transition écologique : un **Edec** est en préparation.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 30 000 entreprises et établissements, employant près d'1 million de salariés. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable.